

- 
- américains devant servir à faciliter la vente de biens et services canadiens aux PEMEX; et
  - un Protocole d'entente entre la Société pour l'expansion des exportations et le Secrétariat des Finances.
- 23 mai                      Washington, D.C. - La Chambre des représentants approuve, par 231 voix contre 192, la prorogation de la procédure de négociations accélérée en vertu de laquelle le président des États-Unis soumet les accords commerciaux au Congrès.
- Les Représentants adoptent aussi, par 329 voix contre 85, une résolution sur «le sentiment de la Chambre», qui enjoint au gouvernement des États-Unis de se conformer à plusieurs recommandations, notamment en ce qui concerne des consultations étendues avec le Congrès et le secteur privé, l'élaboration d'un programme conjoint en matière d'environnement, et une coopération avec les syndicats. Cette résolution était présentée par MM. Richard Gephardt (D-Mo) et Dan Rostenkowski (D-Ill.)
- 24 mai                      Washington D.C. - Par 59 voix contre 36, le Sénat autorise le gouvernement des États-Unis à proroger de deux ans, à compter du 1<sup>er</sup> juin 1991, la loi de mise en oeuvre de la procédure de négociations accélérée.
- 12 juin                      Toronto (Ontario) - Réunion des ministres pour lancer les négociations relatives à l'ALENA.
- 8 - 9 juillet                Washington, D.C. - Réunion des négociateurs en chef.
- 6 - 7 août                    Mexico - Réunion des négociateurs en chef.
- 18 - 20 août                Seattle (Washington) - Réunion trilatérale des ministres.